



# GIRO.COM

AVRIL  
2007



" maintien  
des taux  
d'imposition "

Rédaction  
Christian CODDET  
Direction de la publication  
Gilles ROY  
Imprimé en 1650 ex. par  
Rahin Edition Communication  
N° 69 - Dépôt légal 04/2007

## EDITORIAL

**Inscrite au fronton** de nos édifices publics depuis 1880, notre devise nationale « Liberté, Egalité, Fraternité » soulève semble-t-il encore des interrogations. En témoigne une récente enquête (réalisée par la Sofres pour la revue "Télérama" du 9 au 11 janvier 2007) qui fait apparaître un ordre d'importance clairement établi entre les trois termes, dans l'ordre de leur citation. Ainsi, la liberté semble considérée à peu de choses près 2 fois plus importante que l'égalité, elle-même 2 fois plus importante que la fraternité. Un score bien maigre donc pour la fraternité !

**Héritage du siècle** des lumières, notre devise est évoquée pour la première fois lors de la révolution de 1789. Son inscription sur les drapeaux proposée par Robespierre n'est cependant pas adoptée à cette époque. Néanmoins elle apparaît sur les murs à partir de 1793, comme en témoigne la gravure d'époque ci-contre. Tombée en désuétude sous le "Premier Empire", la devise réapparaît lors

de la révolution de 1848 ; elle est alors définie comme un principe de la république dans la nouvelle constitution. A nouveau boudée sous le "Second Empire", elle finit par s'imposer sous la III<sup>ème</sup> république puis est inscrite dans les constitutions de 1946 et 1958.

**Ainsi la fraternité** qui semble pourtant si nécessaire à la paix et à la vie en société en mettant en avant l'intérêt général par rapport aux intérêts catégoriels, corporatifs ou communautaires fait encore figure de parent pauvre dans nos esprits. Pôle affectif de la devise républicaine, ce concept présente il est vrai un caractère diffus tout en portant une charge proche du sacré. Depuis 1848, cette notion se trouve en effet largement empreinte d'une dimension religieuse que l'on identifie encore aujourd'hui dans les appellations de nombreuses associations culturelles, ce qui ternit sans doute son caractère universel dans l'esprit général. L'égalité prônée par notre devise reste donc encore à conquérir en son sein !

## CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS

**La foule des grands jours** ne s'est pas déplacée pour cette séance du conseil essentiellement consacrée au budget 2007. Douze conseillers sont effectivement présents assurant juste le quorum nécessaire et 5 sont représentés.

**Les séances** de préparation effectuées par les commissions "finances" et "travaux" animées par Bernard ANTOINE ont certainement été efficaces puisque les 12 points inscrits à l'ordre du jour et traitant des questions budgétaires ont été évacués dans le temps record de trente minutes, chaque point faisant l'objet d'un accord unanime. Le détail des votes pour chaque compte ne sera donc pas repris dans ce qui suit et seuls seront présentés les principaux chiffres relatifs à chaque chapitre (en oubliant les cents).

**En premier lieu** le conseil se prononce sur la clôture des comptes de l'année 2006. Ainsi, le compte administratif du budget additionnel "bois" (exploitation des forêts communales) fait apparaître un résultat de clôture en excédent de 65 975 € (51 907 € en fonctionnement et 14 068 € en investissement). Compte tenu des résultats des années antérieures, l'excédent financier du compte d'exploitation est cependant limité à 58 648 €. Cette somme fait l'objet d'une répartition entre un versement (obligatoire) de 7300 € dans la section investissement et d'un report du solde, soit 51 348 € en section de fonctionnement pour le budget 2007. Au niveau

du budget communal, le compte administratif fait apparaître un excédent global de 409 573 € se répartissant entre un excédent de la section de fonctionnement de 430 133 € et un déficit de la section d'investissement de 20 560 €. En fait, compte tenu des résultats des années antérieures, le compte financier est excédentaire de 488 051 € ; cette somme fait l'objet d'une répartition entre une affectation (obligatoire) à la section d'investissement (pour combler le déficit et régler les opérations non soldées engagées en 2006) pour un montant de 309 579 € et d'un report à nouveau créditeur de 178 471 € à la section de fonctionnement du budget primitif 2007.

**Le bilan de l'année 2006** étant arrêté, le conseil règle des détails d'amortissement des sommes versées au syndicat de la piscine (43 225 € en 2006) et d'admission en "non valeur" de créances jugées irrécouvrables (3171 € de loyers de l'ancien "café de la mairie"). Puis il décide de maintenir, sur proposition du maire, les taux d'imposition pour 2007 à leurs niveaux antérieurs.

**Ces éléments étant réglés**, les conseillers votent les budgets pour l'année 2007 soient : 127 898 € en fonctionnement et 16 300 € en investissement pour le budget "bois" et 2 313 420 € en fonctionnement et 950 329 € en investissements pour le budget communal. En



" **motion s'opposant  
au retrait  
d'un poste** "



" **maintien du taux  
de la taxe  
professionnelle** "



" **bâtiment pour  
le centre  
socio culturel** "

outre le conseil décide de maintenir l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de Dexia CLF banque pour un montant de 152 500 € sur la base de l'index EONIA.

**Du point de vue pratique**, on notera, compte tenu des variations des reports d'une année sur l'autre qui peuvent varier significativement et donc impacter les chiffres bruts du budget de façon non négligeable, que le budget 2007 ne présente en fait pas d'évolution sensible par rapport à 2006. Les principaux postes de dépenses de fonctionnement demeurent les charges de personnel (25 emplois) pour 770 000 € (en augmentation de 2,75%) et les charges de gestion courante pour 577 000 € (en augmentation de 6%). Au niveau des investissements, environ 400 000 € d'opérations nouvelles sont prévues en 2007 (un ensemble d'aménagements ponctuels) alors que 234 300 € seront consacrés au remboursement des capitaux empruntés. A cet égard, on peut signaler l'évolution de la dette communale qui est passée de 2 158 311 € au 1er janvier 2001 à 1 876 807 € au 1er janvier

2007, soit une diminution de 13% en euros courants et de plus de 25% en euros constants.

**L'actualité** au niveau de la vie scolaire amène ensuite un point supplémentaire à l'ordre du jour ; en effet, devant l'évolution prévue des effectifs à l'école Lhomme, l'inspection académique a signalé son intention de supprimer un poste d'enseignant à la rentrée 2007. Bien que l'effectif moyen par classe dans les écoles élémentaires de Giromagny demeure l'un des plus faibles au niveau départemental, le conseil municipal, sur proposition du maire, vote à l'unanimité une motion s'opposant au retrait d'un poste à l'école Joseph Lhomme eu égard aux efforts faits par la commune pour affecter des moyens à l'éducation des enfants et à la situation spécifique des secteurs ruraux.

**Pour terminer**, le conseil adopte le renouvellement d'une convention avec l'entreprise Clean Service pour le balayage des rues (8 passages par an dans les rues principales et 4 passages par an dans les rues secondaires) pour un montant de 7 112 € TTC.

### CONSEIL DE LA CCHS DU 20 MARS

**Tous les conseillers** sont présents sauf deux, dont un représenté. Cette séance qui se déroule en mairie de Rougegoutte est largement consacrée aux chiffres. Le président Daniel ROTH entame d'ailleurs la séance avec le septième point de l'ordre du jour, relatif au budget primitif de la communauté. Au cours de l'examen de ce sujet, les points 1 à 4 relatifs à des décisions nécessaires pour l'établissement du budget sont traités et font l'objet d'une approbation à l'unanimité (sauf point 2 qui recueille une voix contre). Il s'agit :

**1) d'une convention** de mise à disposition des compétences du SIAGEP pour la mise à jour régulière de notre outil d'information géographique (SIG) pour un montant de 2268 € par an ;

**2) de l'attribution** de subventions de fonctionnement (102 000 € au CSCHS, 33 000 € à l'office du tourisme, 150 € par agent à l'amicale du personnel et 2000 € au FC Giro-Lepuix pour l'organisation du feu de la saint Jean ;

**3) de la fixation** des tarifs des ordures ménagères pour 2007 : compte tenu de l'évolution des tarifs du SICTOM (+ 4 %) pour la collecte et le traitement, de l'évolution des tonnages collectés (+ 0,75 % dans les communes à 1 tournée et + 3,8 % à Giromagny) et du nombre de parts en augmentation dans toutes les communes sauf à Giromagny où l'on constate une diminution, le montant facturé par part restera inchangé à 57,85 € dans les communes à 1 tournée et sera augmenté de 3,8%, passant à 88,58 € à Giromagny ;

**4) du maintien** du taux de la taxe professionnelle à 15,80 % (en moyenne) pour l'année 2007.

**Ces éléments fixés**, les grandes lignes du budget primitif 2007 se présentent de la façon suivante : 3 543 748 € en recettes de fonctionnement, en augmentation de 2%, et bien entendu la même somme en dépenses avec comme

principaux postes, les charges de gestion courante pour 1 087 200 €, les reversements de fiscalité aux communes pour 747 505 € et les charges de personnels pour 409 000 €, postes sans évolutions sensibles par rapport à 2006 ; de ce fait, comme en 2006, plus d'un million d'euros peuvent être reversés à la section d'investissement. Le budget de la section d'investissement s'élève quant à lui à 3 387 953 € avec comme principaux postes, du côté des dépenses, 1 210 900 € de restes à réaliser, 740 862 € de solde d'exécution négatif reporté et 850 000 € de reversement au budget d'assainissement.

**Le conseil traite** ensuite du budget spécifique de l'assainissement (en sa qualité de service individuel, il est doté d'un budget propre dont les recettes doivent équilibrer les dépenses). Les dépenses de fonctionnement prévues s'élèvent à 1 054 046 €, sans changement par rapport à 2006. Les principaux postes sont les charges à caractère général pour 282 000 €, la dotation aux amortissements pour 244 861 €, les charges de personnel pour 136 800 € et les charges financières (intérêts des emprunts) pour 130 000 €, ce qui laisse la possibilité d'un virement de 234 635 € à la section d'investissement. Les recettes proviennent pour 410 000 € (seulement) des redevances d'assainissement et pour le reste de subventions et de résultats antérieurs reportés. La section d'investissement, dont le budget s'élève à 5 138 485 € (si l'on retire les lignes d'écriture purement comptables), comporte comme dépenses essentielles des restes à réaliser pour 1 412 530 € et des opérations d'aménagement nouvelles pour 2 651 190 € (Auxelles, Rougegoutte, Vescemont) ; les recettes principales proviendront de la contribution du budget général pour 850 000 €, de subventions pour 648 074 €, de remboursements de TVA

pour 630 693 €, d'un virement de la section d'exploitation pour 234 635 € et de la ligne d'amortissement pour 234 861 €, le solde étant couvert par des emprunts restant à réaliser. Ce budget est adopté à l'unanimité.

**Le conseil décide** ensuite de la création d'une

commission d'étude pour le lancement du projet de construction d'un bâtiment pour le centre socio culturel ; cette commission est chargée de fournir un rapport de définition des besoins pour septembre 2007. Pour terminer, le lieu du prochain conseil de communauté est fixé à Lepuix-gy.

### UNE EQUIPE EN MARCHÉ !



**Issu d'une famille** de commerçants de Belfort, Michel FELIX a commencé son activité professionnelle dans le commerce familial. Jeannine quant à elle a débuté sa vie professionnelle dans la banque, en s'occupant du financement des entreprises.

**En 1988**, après la naissance de leur fils Nicolas, ils décident de se lancer ensemble dans l'aventure de la grande distribution. Après quelques mois de formation au sein du groupe Norminter, ils ouvrent un magasin "Ecomarché" à Giromagny, en novembre 1989, sur une surface de 400 m<sup>2</sup> et emploient alors 12 personnes. En 1996, ils franchissent une étape en portant la surface de vente à 870 m<sup>2</sup> sous l'enseigne "Intermarché" ; l'équipe passe alors à 34 employés. La clientèle est au rendez vous et en 2001 la nécessité d'agrandir la surface

de vente devient évidente ; les lieux ne s'y prêtent cependant pas et commence alors la recherche de solutions.

**En 2005** des perspectives s'ouvrent sur la ZAC du Mont Jean. Avec l'aide du groupe Norminter des dossiers sont établis qui aboutissent, fin 2006, avec l'appui des élus de la CCHS, à une décision positive du syndicat intercommunal de gestion de la ZAC multi sites nord.

**A ce jour** les terrains ont été acquis par la SODEB et les formalités administratives de construction et d'ouverture sont en cours. Le début des travaux de construction est prévu à l'automne 2007 pour une ouverture attendue pour l'été 2008. La surface de vente sera portée à 2500 m<sup>2</sup> et l'effectif à environ 50 personnes. A la place du magasin actuel devrait s'ouvrir une surface de "hard discount" sous l'enseigne "Netto" du groupement des "Mousquetaires", avec à la clef 8 emplois nouveaux.

**Souvent cachée** dans les bureaux, Jeannine s'occupe de la partie administrative de l'activité alors que Michel se consacre à la partie commerciale. Le peu de temps de loisirs qu'il s'accorde, Michel le consacre à la moto, en compagnie de son fils ; Jeannine quant à elle préfère s'évader dans la lecture.

### LA VIE COMMUNALE

**Réunion de quartier** : Tous les habitants du quartier "Chantoiseau" (place du Marché aux cochons, Petite rue du Tilleul, rues du Tilleul, du Quartier neuf, du Phanitor, de la 1<sup>ère</sup> DFL, L'homme, Thiers, de l'Eglise, Traversière, des Ecoles, du Four à chaux, Jeanne d'Arc, Arsène Zeller, des Mines, ruelle du Nord, allées des Fiottes et des Moines, gasse de la coop.) sont invités en mairie le mardi 17 avril à 20H00 pour une réunion de concertation sur la vie de leur quartier.

**Déplacement** : En raison des travaux de construction du siège de la CCHS, les bacs de recyclage placés vers la station d'épuration ont été déplacés vers le centre du quartier des Fougerêts ; ils se trouvent ainsi plus directement dédiés aux habitants de ce quartier qui auront certainement à cœur de les maintenir dans le meilleur état de propreté possible.

**"Aux Trois Tours de Gueules"** : L'exposition artistique organisée par l'association Transhumance et Traditions, sous la présidence de Ralph DELAPORTE, vient de fêter

son 10<sup>ème</sup> anniversaire par un grand succès. 19 peintres et 4 sculpteurs étaient au rendez-vous de l'exposition organisée en salle des fêtes de la mairie par Jocelyne REBOLD. Le premier prix de peinture a été remis à Françoise HECKLEN de Mulhouse et le premier prix de sculpture à Roland ZINCK de Giromagny.



**Inauguration** : Samedi 17 mars, Yves ACKERMANN, président du Service Départemental d'Incendie et de Secours, accompagné de nombreux élus, a inauguré les aménagements réalisés dans la caserne de Giromagny. Celle-ci dispose désormais de locaux modernes et confortables dédiés à la trentaine de sapeurs placés sous le commandement du lieutenant RICHERT.



*" ouverture attendue pour l'été 2008 "*



*" inauguration du centre de secours "*





" le parcours débute en mairie "



" 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles "

**Récompenses :** Le palmarès 2006 des villes et villages fleuris du Territoire (*manifestation organisée par le département et l'office du tourisme*) a été dévoilé le 17 mars. Notre bonne ville se classe 2<sup>ème</sup> (sur 12) dans la catégorie des villes de plus de 1000 habitants. Félicitations à tous les acteurs et en particulier à l'animatrice de la commission fleurissement, Marie-Noëlle MARLINE. Félicitations aussi à la famille ZIMMERMANN, rue des Sources, classée 3<sup>ème</sup> (sur 33) dans la catégorie "décors sur la voie publi-

que " et à la famille HEITZ, rue de la Noye, classée 7<sup>ème</sup> (sur 54) dans la catégorie "balcons".



## GIROMALIN

**L'harmonie recrute :** composée de 26 musiciens, l'harmonie "municipale" s'exerce tous les vendredis soirs, donne 2 concerts dans l'année, et participe à l'animation de certaines fêtes patriotiques et municipales. Sous la direction de Walter DEMONTROND et de Michel DESDAMES, la formation a été classée en 2<sup>ème</sup> division, 1<sup>ère</sup> section au concours de Bouzonville en 2003. Elle accueille tout instrumentiste de façon chaleureuse. Renseignements auprès de la présidente, Marie Suzanne NAGELLEN, au 03 84 27 13 79.

**Inscriptions** dans les écoles maternelles : la "circulaire de procédure" adressée par l'inspecteur d'académie aux directeurs d'écoles maternelles remplissant 4 pages entières, il n'est pas possible de faire part de son contenu ici. Tous les parents concernés doivent cependant savoir que le début du parcours d'inscription de l'enfant dans une école communale débute en mairie par la demande d'un "certificat d'inscription".

**Mise à jour** du plan cadastral : Un géomètre du cadastre pourra être amené à pénétrer, entre mars et septembre, dans les différentes propriétés ayant effectué récemment des travaux (constructions, démolitions, ajouts) ; réservez lui un bon accueil ! Renseignements si nécessaire auprès du bureau des géomètres (03 84 58 81 57) ou du cadastre (03 84 58 81 07).

**Brioche** : pour la 37<sup>ème</sup> année consécutive, l'ADAPEI (Association Départementale de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales du Territoire de Belfort) organisera, du mercredi 11 au samedi 14 avril, une vente de brioche à domicile et sur la voie publique. Les fonds récoltés seront dédiés cette année à la réorganisation des secteurs "enfance/adolescence" et "service d'aide par le travail". *L'association maintient douze sites d'accueil sur le Territoire de Belfort et accueille actuellement 636 personnes dont 133 enfants et 483 travailleurs handicapés.*

## AGENDA D'AVRIL

**Dimanche 1<sup>er</sup> :** # Concert au T2S à 17H00 par la pianiste Valentine Buttard avec au programme Haydn, Brahms, Ravel, Bach, Hersant.

**Samedi 7 :** # Cinéma au T2S à 20H30 avec "Lady Chatterley".\*

**Dimanche 8 :** # Marché aux puces sur la place De Gaulle organisé par le moto club de la Haute Savoureuse.

**Lundi 9 :** # "4 heures VTT de Giro" au fort Dorsner, sur un circuit de 6 km ; départ à 11H00 et arrivée à 15H00 ; épreuve par équipes de 2 en relais sur 4 heures.

**Mercredi 11 :** # Championnat d'académie de VTT organisé par l'UNSS au fort Dorsner à partir de 8H30 ;

# Début de l'opération "brioche" organisée par l'ADAPEI (*jusqu'au samedi 14*).

**Vendredi 13 :** # Théâtre "populaire" au T2S à 20H30 avec la pièce "Chez ma tente" de Christian Dob, jouée par la compagnie théâtrale de l'Esquisse.

**Mardi 17 avril :** # Réunion de quartier ("Chantoiseau") en mairie à 20H00.

**Mercredi 18 :** # Passage de la déchetterie mobile sur la place des Commandos d'Afrique de 12H00 à 19H00.

**Samedi 21 :** # Cinéma au T2S à 20H30 avec "La Môme"\*

**Dimanche 22 :** # 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles ; les bureaux de vote seront ouverts de 8H00 à 18H00.

**Mercredi 25 :** # Visite du sentier minier avec un RDV devant l'office de tourisme à 9H00.

**Samedi 28 :** # Cinéma au T2S à 20H30 avec "Odette Toulemonde"\*

**Dimanche 29 :** # Journée du Souvenir de la Déportation ; cérémonie à 11H00 au monument aux morts de 39-45 avec la participation de la Clique de Lepuix Gy.

\* *La programmation du CSCHS est susceptible de changer ; pensez à consulter le site internet du centre : <http://perso.orange.fr/csgiro>.*

## GIROPRACTIQUE

**Gendarmerie:** 03 84 29 30 17

**Mairie:** 03 84 27 14 18

**Services d'urgence:** Pompiers 18 ; SAMU 15.

**Contacts internet :** [mairie@giromagny.fr](mailto:mairie@giromagny.fr)

**EDF:** 08 10 33 32 25 **GDF:** 08 10 43 30 25

**Syndicat des eaux:** 03 84 29 50 19

**Pharmacie:** 03 84 27 72 16.

**giro.com@giromagny.fr**